

N/REF : 11/05/2026 14H40 C:000502 I:15786
V/REF : 878349
V/Email reçu le Lundi 11/05/2026 à 14H40

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 0115
IMMEUBLE : LES LITTORINES -0115
1 A 33, RUE DE JINAN
4/6/8, RUE DE HUE
35700 RENNES

Rennes, le 05 Juin 2026

Référence Marché: Electricité-Lot1 Rennes
LOCALISATION : 27 RUE DE JINAN - LOGEMENT SUR PASS
APPARTEMENT 0102
MOTIF : SUITE EDLS PASS TRAVAUX VERIF ELEC
Donneur d'ordre : Mme V COSSONNIERE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 19/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE DU MATÉRIEL.
MISE HORS TENSION.
PROTECTION MÉCANIQUE DES CONDUCTEURS NON PROTÉGÉS ENTRÉE, SÉJOUR CHAMBRE
ET CUISINE
PAUSE D'UNE DCL DANS LA CHAMBRE.
MISE SOUS TENSION.
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL
NOUVELLE INTERVENTION PRÉVUE LE 28/05 POUR REMPLACEMENT DE
L'ALIMENTATION TABLEAU 62 EN 162 ET REMPLACEMENT DES DISJONCTEURS
TABLEAU

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	2.1-Ff Vérif.familial instal.électrique	1	79,45	79,45
1,00	2.1.1-FP.Dispositif connex.lumin.Câblage	1	15,79	15,79
TOTAL H.T.				95,24
T.V.A. a 10,00%				9,52
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>104,76</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.